

## COMMUNE DE METZ EN COUTURE

### Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 5 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 5 du mois de juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Metz-en-Couture s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, suivant convocation datée de 30 juin 2022 affichée le 30 juin 2022.

Présents : M. Michel LALISSE, Mme Patricia PAMART, Mme Béatrice MONTIGNY, M. Christophe PATON, M. Jean Luc CAPON, Mme Nicole NAVARRO, M. Patrice DUPIRE, M. Maxime GEORGE, M. Benjamin GOUBET, Mme Ingrid GUISE, M. Paul Hervé DUBOIS

Absent excusé : Mme Stéphanie WYKROTA (procuration à M. Lalisse Michel), M. Richard RISSO, M. FENET Blaise

En application de l'article L 2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Madame Ingrid GUISE est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Procès-verbal de la séance du 24 mai 2022 est approuvé à l'unanimité des présents.

**CM-D2022-07-04**

#### **Avis sur l'acceptation d'un don**

Nombre de Membres en exercice : **14**

Nombre de Membres présents : **11**

Nombre de suffrages exprimés : **12**

Votes Pour : **12**

Votes Contre : **0**

Abstention : **0**

Le Maire de la commune de Metz-en-Couture,

**Considérant** la proposition d'acceptation d'un don au profit de l'air de jeux Maurice Major

Monsieur le Maire propose l'acceptation d'un don de Monsieur et Madame Deleflie de 3 750€, pour la valorisation de l'air de jeux Maurice Majot.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,  
A l'unanimité décide des membres présents et représentés,

φ **Décide** d'émettre un avis favorable au don au profit de l'air de jeux Maurice Majot de 3 750€ et d'engager la commande d'un jeu de plein air H.T. à hauteur de cette somme.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents

Décision rendue exécutoire par affichage et transmission en Préfecture 12 juillet 2022.

**Pour extrait conforme**  
**M. Michel LALISSE,**  
**Maire**

Publié sur le site internet le 24/07/2023  
Envoyé en préfecture le 12/07/2022  
Reçu en préfecture le 12/07/2022  
Identifiant de télétransmission : ID 062-216205724